

Indicateurs statistiques sur le surendettement
Synthèse
décembre 2013

	octobre 2013	novembre 2013	décembre 2013 (1)	Cumul de janvier à décembre	
				2013	2012
Dossiers déposés	20 348	16 776	17 706	223 012	220 836
Dossiers recevables	17 431	14 281	15 440	195 219	194 866
Dossiers traités par les Commissions	23 804	20 497	21 102	241 892	247 368
- Plans conventionnels conclus	6 897	5 474	5 421	66 601	70 531
- Mesures imposées et recommandées élaborées	5 856	5 380	5 606	58 883	60 399
- Mesures de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	6 365	5 474	5 642	68 235	67 411
- Dossiers clôturés	2 940	2 797	2 894	30 144	32 133
- Dossiers irrecevables	1 599	1 196	1 316	16 059	14 693
- Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables)	147	176	223	1 970	2 201

Commentaire

17 706 dossiers de surendettement ont été déposés au cours du mois de décembre 2013.

Le nombre de dossiers déposés au cours des douze derniers mois (de janvier 2013 à décembre 2013) s'élève ainsi à 223 012, soit une augmentation de 0,98% par rapport aux dépôts enregistrés lors des douze mois précédents (de janvier 2012 à décembre 2012).

Au cours de ce mois, les commissions de surendettement ont traité, au total, 21 102 dossiers en faisant usage des différentes possibilités ouvertes depuis la mise en œuvre de la loi n°2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation .

(1) Données provisoires

Précision : les données annuelles tiennent compte d'événements (décisions judiciaires, réouvertures de dossiers clôturés...) pouvant être intervenus sur certains dossiers après l'établissement des données mensuelles publiées en cours d'année. Ceci peut amener des décalages à la marge entre les données annuelles et les données mensuelles publiées antérieurement.

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin décembre 2013

	année 2011	Cumul de janvier à décembre	
		année 2013	année 2012
Dossiers déposés (en nombre)	232 493	223 012	220 836
Dossiers soumis pour examen de recevabilité (en nombre)	215 241	209 965	207 224
- Dossiers recevables (1)	202 900	195 219	194 866
- Dossiers irrecevables (A)	14 647	16 059	14 693
Décisions d'orientation des Commissions (en nombre)	211 597	204 619	205 106
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	65 776	71 187	71 838
- vers une procédure amiable	145 821	133 432	133 268
Mesures de rétablissement personnel (en nombre) (B)	58 196	68 235	67 411
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	57 162	66 889	66 059
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	1 034	1 346	1 352
Phase amiable (en nombre)	138 072	132 533	134 965
- Plans conventionnels conclus (C)	73 945	66 601	70 531
- Constats de non accord entérinés	64 127	65 932	64 434
Demandes de mise en œuvre de la phase des mesures imposées et recommandées (MIR) (en nombre)	57 408	58 663	58 287
Mesures imposées et recommandées élaborées par les Commissions (en nombre) (D)	57 371	58 883	60 399
- Mesures imposées élaborées	31 049	30 911	31 291
- Mesures recommandées élaborées	26 322	27 972	29 108
<i>dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité</i>	17 383	17 622	17 366
Dossiers clôturés toutes phases (en nombre) (E)	33 357	30 144	32 133
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (F)	2 131	1 970	2 201
Dossiers traités par les Commissions (en nombre) (A+B+C+D+E+F)	239 647	241 892	247 368
Renvoi des dossiers par les juges aux Commissions (en nombre)	3 549	2 023	2 596
Recommandations homologuées par les juges (en nombre)	48 797	86 172	79 508

(1) dossiers déclarés recevables par la commission ou par le juge à la suite d'un recours